



Alors que les élèves sont appelés à renouer avec le chemin de l'école dès le 6 septembre prochain pour le compte de l'année scolaire 2021-2022, l'homme politique Shanda Tonme souhaite être informé sur les mesures spéciales prises pour faciliter l'insertion et la poursuite de la scolarisation des enfants déplacés du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

A quelques jours du top départ pour l'année scolaire 2021-2022, rien ne semble rassurant, en ce qui concerne la sécurité des enfants qui vivent dans les régions anglophones en proie aux exactions des séparatistes. Le Pr Shanda Tonme ainsi veut connaître les dispositions prises permettant de faciliter l'insertion et la poursuite de la scolarisation de ceux-ci.

Ci-dessous la correspondance du Pr Shanda Tonme :

Madame le Ministre

Le MPDR, Mouvement populaire pour le dialogue et la réconciliation, vous présente ses compliments ainsi que ses encouragements.

Le MPDR, très attaché à l'équité dans l'éducation de notre jeunesse et consciente du lourd préjudice causé par la situation de crise dans les régions du Nord -Ouest et du Sud – Ouest, souhaite connaître quelles mesures spéciales ont été prises par votre diligente autorité, pour faciliter l'insertion et la poursuite de la scolarisation des enfants déplacés en provenance des

dites régions.

Le MPDR appelle particulièrement votre attention, sur la surenchère, le chantage et le peu de rectitude déontologique, dont feraient preuve certains chefs d'établissement à l'endroit de ces enfants réfugiés dans leur propre pays, et vous recommande en conséquence, une véritable veille énergique, en signe de témoignage de l'expression de la solidarité et de la compassion de l'ensemble de la nation.

Le MPDR qui fait confiance au Gouvernement de la République, saisit cette occasion pour vous renouveler les assurances de sa haute considération./.

SHANDA TONME
